

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version 2 du 09/09/2023

I. OBJET

1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités, ainsi que les conditions de vente et de prestation de services selon lesquelles l'entreprise UFO-AGENCY, agence de communication web à Uzès, fournit ses services à son client. Toutes les offres de produits et de prestations de services proposées par l'entreprise UFO-AGENCY sont soumises aux présentes CGV et aux lois en vigueur.

1.2. Des produits ou services peuvent stipuler des « Conditions Supplémentaires », en complément des présentes CGV. En cas de contradiction entre les « Conditions Supplémentaires » et des présentes CGV, les « Conditions Supplémentaires » prévaudront les conditions du produit ou du service concerné.

2. ACCEPTATION DES CGV

2.1. Le client reconnaît avoir pris connaissance de ces présentes CGV, et les accepter sans réserve, à la passation de toute commande. Le simple fait de passer une commande, vaut acceptation de la part du client, sans réserve ni aucune condition, des présentes CGV.

2.2. L'entreprise UFO-AGENCY est susceptible de modifier à tout moment les CGV ou les « Conditions Supplémentaires ». Toutes modifications seront soumises au client avant le démarrage de toute demande de prestation. Le client pourra notifier son refus d'acceptation de ces modifications dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification. En conséquence, le contrat entre les deux parties sera annulé, et aucune réclamation du client ne sera acceptée.

2.3. Le client ne pourra accepter les présentes CGV :

- si le client n'a pas l'âge légal requis pour conclure un contrat avec l'entreprise UFO-AGENCY,
- si le client n'est pas le client final ou destinataire direct de l'offre de l'entreprise UFO-AGENCY,
- si la législation française l'interdit au client.

3. DEFINITIONS

Les présentes CGV comportent les termes suivants :

3.1. L'entreprise UFO AGENCY :
Désigne le prestataire web, Monsieur Vincent LASSERRE sous le statut d'auto-entrepreneur, domiciliée 48 route de Nay 64110 UZOS, France, dont le numéro de SIRET est 812 150 837 00027.

L'entreprise UFO-AGENCY est une auto-entreprise (statut auto-entrepreneur) spécialisée dans la création de site web sous le code APE 6201Z Programmation informatique. L'entreprise UFO-AGENCY pourra servir d'intermédiaire pour réserver un nom de domaine et un hébergement web auprès d'un fournisseur, au nom du client.

3.2. CLIENT

Désigne toute personne physique ou morale signataire d'un bon de commande sous format papier ou électronique.

3.3. Fournisseur :

Désigne toute personne physique ou morale auprès de laquelle l'entreprise UFO-AGENCY souscrit tout contrat, dont l'objet est en rapport avec des services, ou dont découlent des services.

3.4. Services :

Désigne l'ensemble des prestations de toutes natures effectuées par l'entreprise UFO-AGENCY pour le compte du client.

3.5. Code :

Désigne tout contenu de type HTML, CSS, JavaScript et PHP.

3.6. Ressource :

Désigne tout élément constitutif d'un site web (nom de domaine, base de données, page web, fichier, texte, image, audio, vidéo, ...), d'un hébergement web (serveur, matériel, logiciel, ...).

3.7. Nom de domaine :

Désigne un nom (marque, société, nom de famille, ...) associé à une extension (ex : .fr, .com, .net, ...) identifiant l'adresse du site web du client.

3.8. Site web :

Ensemble structuré de pages au format HTML, composé d'éléments textuels, graphiques, photographiques, audio ou vidéo dans des formats standardisés, conçus pour être consulté par un navigateur web.

3.9. Hébergement web :

Désigne un espace de stockage alloué par un fournisseur pour l'hébergement de tout site web du client.

4. NOM DE DOMAINE

4.1. Il appartient au client d'effectuer toute recherche d'antériorité utile sur le nom de domaine à réserver, afin d'éviter tout conflit avec tout autre titulaire d'une marque ou d'un quelconque droit de propriété intellectuelle. Le client est seul responsable du nom de domaine choisi.

4.2. Le nom de domaine est réservé pour un an au minimum. Il appartient au client de le renouveler, ou de le faire renouveler par l'entreprise UFO-AGENCY, avant chaque date d'anniversaire. A partir de la date d'expiration, le client reconnaît que le nom de domaine devient disponible, et qu'un

tiers peut à tout moment le réserver.

4.3. A la demande du client et en son nom, l'entreprise UFO AGENCY enregistrera ou renouvellera tout nom de domaine dans les conditions définies entre les parties. Le client est propriétaire du nom de domaine réservé pour lui. L'entreprise UFO AGENCY n'agit qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage ou des hébergeurs web accrédités, les CGV de ces derniers s'appliquent donc.

5. HEBERGEMENT WEB

5.1. Pour héberger le site web du client, et en son nom, l'entreprise UFO-AGENCY fait appel à une entreprise spécialisée dans l'hébergement de sites web. Le client devra renouveler, ou faire renouveler par l'entreprise UFO-AGENCY, son hébergement web avant chaque date d'anniversaire.

5.2. L'entreprise UFO AGENCY facture suivant une grille tarifaire en fonction du CMS utilisé et de la complexité du site internet du client. Le règlement de 100% à la commande est effectué par le client en début de période. L'entreprise UFO-AGENCY ne peut être tenue responsable des augmentations éventuelles.

5.3. L'entreprise UFO-AGENCY ne peut pas être poursuivie pour des défauts liés au serveur sur lequel est hébergé le site web du client. La responsabilité de la gestion du serveur relève de l'hébergeur web.

5.4. L'entreprise UFO AGENCY se réserve le droit de modifier à tout moment les caractères de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs techniques. Ces modifications devront toutefois permettre d'offrir des performances au moins équivalentes à celles fournies au moment de la signature du contrat.

5.5. Compte tenu de la complexité des réseaux mondiaux, de l'inégalité des capacités des différents sous réseaux, de l'afflux à certaines heures des utilisateurs, l'entreprise UFO AGENCY ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites dans le monde ou de ralentissements externes.

6. CONCEPTION DU SITE WEB

6.1. L'entreprise UFO AGENCY se réserve le droit de refuser de créer un site web non conforme à la morale. Le client est responsable du contenu de son site web. Il s'engage à respecter les lois relatives aux protections des données, de service des télécommunications, des droits d'auteur en vigueur.

6.2. Le client fournit toutes les ressources nécessaires à la création du site web. Ces ressources comprennent le texte, les images, les sons, les codes d'accès des fournisseurs tiers utilisés sur son site internet, les vidéos ou toute autre illustration.

6.3. Les travaux débutent après réception et validation de la première partie du règlement du client, pour la prestation prévue.

7. SUPPORT TECHNIQUE

7.1. L'entreprise UFO-AGENCY propose une assistance technique gratuite durant la validité de garantie du produit livré par l'entreprise UFO-AGENCY par courriel uniquement. Le support par courriel est fourni de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi, avec un délai de la réponse maximum de 96 heures.

7.2. Les réponses de l'entreprise UFO-AGENCY ne sont que des avis qui n'engagent que l'entreprise UFO-AGENCY. Le client reconnaît que la mise en pratique ou l'exécution de ces avis par le client lui-même peuvent avoir des conséquences non désirées. Le client reconnaît également que l'entreprise UFO-AGENCY n'est pas responsable des actions entreprises par le client, directement ou indirectement, quel que soit la nature, les méthodes employées ou la technologie utilisée.

8. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE UFO-AGENCY

8.1. L'entreprise UFO-AGENCY s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens et de temps, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

9. ENGAGEMENT DU CLIENT

9.1. Le client s'engage à mettre tout en œuvre afin de fournir les informations nécessaires à la création du site web ou de toute autre prestation.

9.2. Le client assure qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle et de toutes les autorisations de diffusion nationales et internationale des images, textes, sons, vidéos et documents de toute nature, lui permettant de conclure le présent accord, et que celui-ci n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de tiers.

9.3. Le client s'engage à ne pas modifier le code source développé par l'entreprise UFO-AGENCY, ou à ne pas le faire modifier par un tiers, sauf après acquisition des droits d'auteur du code source par le client.

9.4. Le client déclare et garantit l'exactitude et la mise à jour des données communiquées à l'entreprise UFO-AGENCY aux fins de la validation de la commande,

et des informations à publier sur le site web du client.

9.5. Le client accepte d'être l'unique responsable de tout contenu qu'il crée, transmet ou affiche. Il assume la responsabilité de ses actes, y compris toute perte ou tout préjudice subi par l'entreprise UFO-AGENCY à cet égard.

9.6 Le client garantit l'entreprise UFO-AGENCY contre toute plainte ou action engagées par des tiers invoquant sa responsabilité, quel que soit leur fondement juridique, en cas de violation des présentes CGV de sa part. Par conséquent, le client devra rembourser intégralement l'entreprise UFO-AGENCY pour tous les frais engagés pour sa défense, et les indemnités dont l'entreprise UFO-AGENCY pourrait être condamnée à devoir verser.

10. DEVIS & COMMANDE

10.1. Avant acceptation de toute commande, l'entreprise UFO-AGENCY envoie par courriel au client un devis et les présentes CGV. La commande est effectuée par l'intermédiaire du devis daté et signé par le client, et de l'acceptation des CGV.

10.2. La commande devient effective dès lors que l'entreprise UFO-AGENCY reçoit le devis daté et signé par le client, et accompagné du montant prévu indiqué sur le devis.

10.3. Le délai de validité de la commande, ainsi que le montant demandé sont stipulés dans le devis. Sans nouvelle de la part du client, à la date d'expiration de la commande, cette dernière est implicitement annulée.

10.4. Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'une nouvelle commande, donc d'un nouveau devis.

11. TARIF ET FACTURATION

11.1. La facturation des prestations de l'entreprise UFO-AGENCY est basée sur les tarifs en vigueur, ou selon l'offre faite par l'entreprise UFO-AGENCY. L'entreprise UFO-AGENCY se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment.

11.2. Compte tenu du statut d'auto-entrepreneur de l'entreprise UFO-AGENCY, la TVA est non applicable, selon l'article 293 B du CGI. En conséquence, les tarifs sont exprimés en prix net, et en euro.

12. REGLEMENT

12.1. Un acompte de 45% non remboursable de la totalité de la somme due, est exigé pour débiter les travaux.

12.2. Une prévisualisation des travaux finis est envoyée au client pour validation. Après acceptation, ce dernier doit

régler le solde (les 55% restants sauf si un accord commercial à été conclu), si ce n'est pas déjà fait, pour obtenir la livraison finale de la prestation.

12.3. La livraison finale n'est possible que si le client a réglé la totalité de la somme due de la prestation facturée.

12.4. Le paiement s'effectue par chèque bancaire ou postal en euro, libellé à l'ordre de Vincent LASSERRE. Le client indiquera le numéro de la facture et le nom de domaine au dos du chèque. Le compte du client sera débité dès réception de son paiement, qu'il aura envoyé par courrier à l'adresse suivante : UFO-AGENCY, 48 route de Nay 64110 Uzos.

12.5. Pour un autre mode de règlement (virement bancaire...), le client devra consulter l'entreprise UFO AGENCY

13. RETARD DE PAIEMENT

13.1. En application des lois en vigueur, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date limite de règlement figurant sur la facture, dans le cas où le montant dû est payé après cette date. Une majoration de 10% de ce montant est alors appliquée sans aucune autre forme de préavis.

13.2. En cas de retard ou d'incident de paiement, l'entreprise UFO-AGENCY se réserve le droit de suspendre

l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le client du paiement de la totalité du montant dû et des majorations appliquées.

13.3. Au-delà de 30 jours de retard de paiement, le contrat est implicitement annulé. En conséquence, l'entreprise UFO-AGENCY se réserve le droit d'ignorer toute demande ou commande ultérieure du client, et d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre du client pour non-paiement. Au montant dû, seront ajoutés les frais de procédures.

13.4. L'entreprise UFO-AGENCY se réserve le droit de bloquer ses services à un client qui ne respecterait pas ses obligations de paiement, ou le droit d'annuler tout contrat, sans formalité, de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte.

14. DELAIS DE LIVRAISON

14.1. Les délais de livraison sont fixés en accord avec le client selon le contrat, sous réserve que ce dernier fournisse les informations et éléments nécessaires dans les temps fixés par le cahier des charges et le respect des étapes de constructions (validations des maquettes, validation des fonctionnalités, validation des développements et validation du site en préproduction).

14.2. Toute livraison finale est conditionnée au préalable par le

règlement de la totalité de la somme due.

15. RESILIATION

15.1. L'entreprise UFO-AGENCY se réserve le droit de résilier le contrat, sans formalité, de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, en cas de violation d'une des clauses des CGV.

15.2. Le client dispose de la faculté de procéder à tout moment, par lettre recommandée avec accusé de réception, à la résiliation de tout ou partie du contrat, sous réserve d'un délai de 30 jours avant la date de livraison ou la date anniversaire du contrat. A défaut, le client sera redevable de plein droit du montant de la prestation engagée.

16. USAGES INTERDITS

16.1. Mettre en ligne toute ressource et tout message à caractère pornographique, obscène, discriminatoire, diffamatoire, injurieux, et encourageant la haine, la violence ou toute conduite criminelle : atteintes à la dignité humaine, origine, ethnie, sexe, état de santé, handicap, mœurs, opinions politiques, religion.

16.2. Faire la promotion de substances, de services, de produits ou de contenus dont l'exploitation et/ou la promotion est interdite.

16.3. Utiliser ou permettre à des tiers d'utiliser frauduleusement tout code source développé par l'entreprise UFO-AGENCY.

16.4. Se rendre coupable de tout agissement commercial illicite ou frauduleux, ignorer les lois et règlements applicables en France.

16.5. Porter atteinte aux droits de tiers de quelque manière que ce soit.

16.6. Copier, reproduire, dupliquer, vendre, louer, prêter, céder, déléguer, ou transmettre tout code source développé par l'entreprise UFO-AGENCY à un tiers.

16.7. Publier, dupliquer du contenu faux, erroné et trompeur.

16.8. Perturber ou tenter de perturber le bon fonctionnement des services ou des activités proposés par l'entreprise UFO-AGENCY.

16.9. Accéder ou tenter d'accéder à tout ou partie des services par tout moyen autre qu'à travers l'interface fournie par l'entreprise UFO-AGENCY.

17. PROPRIETE INTELLECTUELLE

17.1. Le client reconnaît que l'entreprise UFO-AGENCY détient l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et des services développés par l'entreprise UFO-AGENCY, ayant fait ou non l'objet d'un dépôt,

excepté les ressources fournies par le client. Le code source développé par l'entreprise UFO-AGENCY est la propriété exclusive de l'entreprise UFO-AGENCY.

17.2. Toute forme de reproduction et de distribution du code source de l'entreprise UFO AGENCY sont interdites, sans avoir au préalable obtenu l'autorisation écrite de l'entreprise UFO AGENCY, détenteur de ces droits de propriété.

18. REFERENCE AU CLIENT

18.1. Le client autorise implicitement l'entreprise UFO AGENCY à mentionner son nom (ou sa dénomination sociale), son logo et son URL dans ses documents commerciaux, ou sur son site web www.ufo-agency.com, à titre de références aux fins de sa propre promotion commerciale ou à des fins de démonstration.

18.2. Le client s'engage à faire figurer sur toutes les pages web de son site web, créé par l'entreprise UFO AGENCY, la mention :« WEB DESIGN ET DEVELOPPEMENT UFO AGENCY » avec un lien pointant vers le site web www.ufo-agency.com.

19. RESPONSABILITE

19.1. L'entreprise UFO-AGENCY ne pourra être tenu responsable du contenu et de toute autre forme d'information provenant du client sur le site web du

client. L'entreprise UFO-AGENCY n'exerce aucun contrôle sur la qualité, l'exactitude du contenu des publications du client. Toute information présente sur le site web du client relève de sa seule responsabilité.

19.2. L'entreprise UFO-AGENCY s'engage à apporter à l'exécution des prestations tous ses soins. La responsabilité de l'entreprise UFO-AGENCY ne pourra être engagée qu'en cas de faute grave de sa part. Dans la mesure où le CLIENT démontrerait avoir subi un préjudice du fait d'une faute grave de l'entreprise UFO-AGENCY, celui-ci ne pourrait être obligé de réparer le dommage, de quelque nature qu'il soit, que dans la limite suivante : le coût de la facturation restante afférente à la phase des travaux en cause. En aucun cas la responsabilité du Prestataire ne saurait être recherchée lorsqu'il y a : faute, négligence, omission ou défaillance du client ; force majeure, événements ou incidents indépendants de la volonté du Prestataire tels que grèves, troubles sociaux, calamités publiques, incendies, pandémie... ; faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel l'entreprise UFO-AGENCY n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance.

19.3. L'entreprise UFO-AGENCY ne peut garantir que ses services soient toujours disponibles et parfaitement opérationnels. Dans le cadre de l'utilisation de ses services, le client peut accepter leurs mises à jour qui sont destinées à améliorer,

perfectionner et les faire évoluer. Ils peuvent prendre la forme d'une maintenance, de corrections de bogues, de fonctionnalités améliorées, de nouveaux modules applicatifs et de versions entièrement nouvelles.

19.4. Utilisant des technologies ou infrastructures développées et fournies par des tiers, l'entreprise UFO-AGENCY ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes CGV et ne saurait s'engager à ce que le(s) site(s) du client soit totalement ininterrompu et sans retard. Le client déclare savoir que les fournisseurs des codes, logiciels et infrastructures de télécommunications utilisés dans ces domaines, n'offrent en aucun cas une garantie absolue de bon fonctionnement de son site web.

19.5. L'entreprise UFO-AGENCY se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité au(x) site(s) web du client pour des raisons de maintenance sans droit à indemnités. Cependant, l'entreprise UFO-AGENCY s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour minimiser ce type d'interruption. L'entreprise UFO-AGENCY n'est pas responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service.

19.6. Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, l'entreprise UFO-AGENCY ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

Les difficultés d'accès au site web hébergé du fait du non-respect total ou partiel d'une obligation du client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès internet ;
Le non-acheminement de courriers électroniques, d'articles de forum de discussion ou de tout autre message, quel que soit la nature ou le mode de transmission ;

La contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier ;

Les intrusions malveillantes de tiers sur le site web du client et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du client ;

Les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du client) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client ;

Les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toutes informations à caractère sensible pour le client ;

Les préjudices indirects, c'est-à-dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par l'entreprise UFO-AGENCY, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, troubles commerciaux quelconques, perte de bénéfices ou de clients.

20. CAS DE FORCE MAJEURE

20.1. En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives de l'entreprise UFO-AGENCY et du client seront dans un premier temps suspendu. Au cas où la suspension excède un délai de 60 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties.

L'entreprise UFO-AGENCY et le client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre de ce fait.

L'entreprise UFO-AGENCY ne sera pas tenue pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure reconnue par la jurisprudence.

21. LOI APPLICABLE ET LITIGE

21.1. Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de différend sur l'interprétation et l'exécution des présentes, et à défaut de solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents de Pau.

22. CONFIDENTIALITE

22.1. Chacune des parties s'engage à ne pas transmettre d'informations confidentielles concernant l'autre partie à tout tiers sans son accord préalable écrit. Sont considérées comme informations confidentielles, tout document, système, logiciel, et savoir-faire dont chacune des parties pourrait avoir eu connaissance de l'autre, à l'occasion de l'exécution d'un contrat. Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public.

22.2. L'entreprise UFO-AGENCY ne vend, ni ne loue les informations personnelles du client à des tiers. Elles sont destinées exclusivement à un usage interne.

22.3. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de toutes données personnelles (art.34 de la loi « Informatique et Libertés »). Ce droit pourra être exercé :

Depuis le formulaire en ligne sur le site web www.ufo-agency.com,

En envoyant un e-mail à alien@ufo-agency.com ;

23. CONDITIONS DE GARANTIE

23.1. L'entreprise UFO-AGENCY garantit que les logiciels et les éléments créés et fournis au client respectent les droits des tierces parties et ne sont pas illégaux. L'entreprise UFO-AGENCY décline toute responsabilité en cas d'interruption de service Internet ou de perte de données causée par un fournisseur d'accès à Internet n'ayant aucun lien direct avec elle. De même, lorsqu'une prestation d'hébergement du site web ou du service de courriel a été demandée par le CLIENT, l'entreprise UFO-AGENCY ne peut être tenue responsable des dommages directs ou indirects causés par une interruption temporaire des services de ses fournisseurs d'hébergement. Affichage des développements testé et fonctionnant correctement sur les principaux navigateurs du marché à savoir Edge dernière version* pour Windows 10, Firefox dernière version* pour Windows 11, Safari dernière version* pour Macintosh dernière version, Chrome dernière version* pour Windows 11.

Téléphone Mobile : Affichage testé sur les navigateurs principaux du marché au moment de la livraison, à savoir Android et Safari, dernières versions IOS et Android.

Des écarts de rendu non significatifs subsistant nécessairement, l'entreprise UFO-AGENCY ne peut garantir la compatibilité des développements sur l'ensemble des appareils de Téléphonie mobiles du marché en raison du grand nombre de modèles.

*au moment de la commande ou 4 mois après maximum l'entreprise UFO-AGENCY offre une garantie de 6 mois à partir de la date de réception du procès-verbal de réception de travaux applicable aux produits mentionnés sur ce même procès-verbal.

23.2. Les sites web ou services réalisés par l'entreprise UFO-AGENCY sont garantis contre toute anomalie (bug) de développement des pages web, pour la durée et aux conditions mentionnées ci-dessous :

- La garantie porte sur la création de code en différents langages de programmation (HTML, CSS, JavaScript et PHP) ;
- La durée de la garantie est limitée à 6 mois ;
- La garantie prend effet à partir de la date de paiement du solde de tout compte et / ou signature du procès-verbal de réception de travaux ou de recette ;
- La garantie s'applique uniquement aux sites web d'origine livrés par l'entreprise UFO-AGENCY et hébergés sur les serveurs de UFO-AGENCY.

Seuls les pages web et le code source entièrement développés par l'entreprise UFO-AGENCY sont qualifiés d'origine. Toutes modifications apportées par un tiers à l'un des fichiers entraînent l'annulation immédiate et totale de cette garantie ;

- La garantie s'applique également sur les mises à jour effectuées par l'entreprise UFO-AGENCY dans la version du CMS livré ;

- La garantie couvre gratuitement la recherche d'anomalie (bug), la réparation du bug et l'intégration des modifications au reste du site web.

23.3. Est qualifié d'anomalie ou de bug tout problème survenant au sein d'une page web et entraînant le non-affichage ou l'affichage incomplet de la page web, et tout dysfonctionnement des pages web en interaction avec la base de données. N'est pas qualifié d'anomalie ou de bug tout problème dû au dysfonctionnement du serveur, du nom de domaine, de la base de données, aux problèmes de connexion, au dysfonctionnement de la ligne téléphonique ou à la surcharge du réseau.

23.4. Pour bénéficier des réparations sous garantie, le

client doit annoncer le problème par écrit (courrier postal en recommandé) ou par courriel à l'entreprise UFO-AGENCY.

24. RESPECT ET COURTOISIE

24.1 Nous accordons une grande importance au respect mutuel et à la politesse dans nos relations avec nos clients. Nous nous engageons à traiter chaque client avec respect et courtoisie, et nous attendons le même comportement en retour.

Tout langage injurieux, abusif ou diffamatoire envers notre personnel ou notre entreprise ne sera pas toléré. Nous nous réservons le droit de prendre des mesures appropriées, y compris la résiliation de toute relation commerciale, en cas de non-respect de ces principes fondamentaux. Nous croyons fermement en la communication ouverte et respectueuse pour garantir une expérience positive pour tous.